



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTEFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 13 avril 2021 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, mardi 13 avril 2021 à 19h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 16 mars 2021.
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
 - 1. en urbanisme – droits des sols
 - 2. générales
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Comptes administratifs et comptes de gestion 2020
 - 2. Budgets primitifs 2021 : budget communal et budget périscolaire / extrascolaire.
 - 3. Informations sur compte administratif et budget primitif 2021 du CCAS
 - 4. Attributions de compensation : amortissement et neutralisation 2021
 - 5. Avis sollicité par M. le Préfet du Doubs concernant l'obligation d'équipements hivernaux des véhicules
- IV - AFFAIRES D'AGRICULTURE – ESPACES NATURELS – FORETS
 - 1. Contrat NATURA 2000 pour mise en parcelle de sénescence
 - 2. Programme des travaux proposé par l'ONF en 2021
 - 3. Destination des coupes 2021 en forêts proposées par l'ONF
- V - AFFAIRE DE PERSONNELS
 - 1. Changement de filière d'un agent
- VI - ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Comité consultatif Mobilités : 1^{er} rapport d'étape.
 - 2. Confirmation de décisions concernant la circulation chemin des Granges
- VII – AFFAIRE DE PATRIMOINE
 - 1. Information sur la mise en place de communications importantes au château médiéval

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Guillaume BLANDIN à partir du point V, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Christine MOLLIER, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Alain RICHARD, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Nadine MAUGEY

Eric MERAT donne procuration à Laurent JEUNET

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Christine MOLLIER comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sans modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 mars 2021.

Sans modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) : aucune

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

En préambule à l'examen des comptes, le Maire rappelle la séance du conseil municipal consacrée au débat d'orientations budgétaires et la séance de la Commission budget.

◇ **Budget communal : Compte Administratif (CA) et Compte de Gestion (CG).** Le CA 2020 s'écrit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2020	CA 2020
Recettes de fonctionnement		
002 – Excédent antérieur reporté	58 938.66	Pas au CA
013 – Atténuations de charges	7 000.34	5 480.35
042 – Opérations d'ordre entre sections	82 700	82 698.09
70 – Produits des services	187 969	144 940.87
73 – Impôts et taxes	805 250	820 538.71
74 – Dotations et participations	76 320	59 337.29
75 – Autres produits gestion courante	43 500	37 461.26
77 – Produits exceptionnels	0	1 015.05
Total recettes de fonctionnement	1 261 678	1 151 471.62
Dépenses de fonctionnement		
11 – Charges à caractère général	209 625	196 880.40
12 – Charges de personnel	424 310	424 300.18
014 – Atténuations de produits	33 400	29 831.09
022 – Dépenses imprévues	9 385	0.00
023 – Virement à la section d'investissement	193 130.07	Pas au CA
042 – Opérations d'ordre entre sections	148 233.93	123 946.52
65 – Autres charges de gestion courante	208 429	146 200.05
66 – Charges financières	29 415	28 711.64
67 – Charges exceptionnelles	5 750	150
Total dépenses de fonctionnement	1 261 678	950 019.88
Excédent de fonctionnement 2020 : 201 451.74 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Comptes	BP 2020	CA 2020
Recettes d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	0.00	Pas au CA
021 - Virement de la section de fonctionnement	193 130.07	0
024 - Produits des cessions	45 000.05	0
040 - Opérations d'ordre entre sections	148 233.93	123 946.52
041 - Opérations patrimoniales	118 900.00	118 900.00
10 - Dotations Fonds divers réserves	356 640.95	379 392.22
13 - Subventions d'équipement	83 950.00	67 822.73
16 - Emprunts et dettes assimilés	0	868
TOTAL Recettes d'investissement	945 855	690 929.47
Dépenses d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	319 390.95	Pas au CA
040 - Opérations d'ordre entre sections	82 700	82 698.09
041 - Opérations patrimoniales	118 900	118 900
10 - Dotations Fonds divers réserves	18 000	17 913.96
13 - Subventions d'équipement	0	0
16 - Remboursement d'emprunts	141 640	131 878.22
20 - Immobilisations incorporelles	7 960.05	0.00
204 - Subventions d'équipement versées	83 150	83 136.98
21 - Immobilisations corporelles	174 114	164 311.78
Total Dépenses d'investissement	945 855	598 839.03
Excédent d'investissement 2020 : 92 090.44 €		

Le Comptable du Trésor a présenté son Compte de Gestion 2020 en parfaite concordance avec le Compte administratif du Maire.

Après débat, à l'unanimité, 3 abstentions, le conseil municipal :

- **approuve le Compte de Gestion 2020 du Comptable du Trésor,**
- **en l'absence du Maire qui s'est retiré, approuve le Compte Administratif du budget communal 2020**

◇ **Budget communal : affectation du résultat.** L'excédent de fonctionnement 2020, cumulé à l'excédent 2019 soit 260 390.04 € est affecté ainsi :

- D'une part au compte 1068 recettes d'investissement : 205 790.51 €
- D'autre part au compte 002 recettes de fonctionnement : 54 599.53 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Budget périscolaire : Compte Administratif (CA) et Compte de Gestion (CG).** Le CA 2020 s'écrit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2020	CA 2020
Recettes de fonctionnement		
70 - Produits des services	109 500	84 284.34
74 - Dotations et participations	72 779	20 478.57
CAF et Etat	24 300	49 593.16
77 - Produits exceptionnels	1 500	1 517.46
Total recettes de fonctionnement	208 079	155 873.53

Dépenses de fonctionnement		
002 - Déficit antérieur reporté	20 478.57	Pas au CA
11 - Charges à caractère général	73 900	54 070.17
12 - Charges de personnel	110 500	98 337.59
67 - Charges exceptionnelles	3 200	2 069.30
Total dépenses de fonctionnement	208 079	154 477.06
Excédent de fonctionnement 2020 : 1 396.47 €		

Le Comptable du Trésor a présenté son Compte de Gestion 2020 en parfaite concordance avec le Compte administratif du Maire.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le **Compte de Gestion 2020 du Comptable du Trésor,**
- en l'absence du Maire qui s'est retiré, approuve le **Compte Administratif du BP périscolaire 2020**

◇ **Budget périscolaire : affectation du résultat.** L'excédent de fonctionnement 2020, déduit du déficit 2019 soit 19 082.10 € est affecté au compte 002 – dépenses de fonctionnement. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Budget communal 2021.** Il s'inscrit ainsi

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2020	BP 2021
Recettes de fonctionnement		
002 - Excédent antérieur reporté	58 938.66	54 599.89
013 - Atténuations de charges	7 000.34	5 000
042 - Opérations d'ordre entre sections	82 700	68 700
70 - Produits des services	187 969	201 000
73 - Impôts et taxes	805 250	842 136
74 - Dotations et participations	76 320	54 800
75 - Autres produits gestion courante	43 500	37 150
77 - Produits exceptionnels	0	1 000.11
Total recettes de fonctionnement	1 261 678	1 264 386
Dépenses de fonctionnement		
11 - Charges à caractère général	209 625	211 320
12 - Charges de personnel	424 310	434 000
014 - Atténuations de produits	33 400	29 373
022 - Dépenses imprévues	9 385	8 000
023 - Virement à la section d'investissement	193 130.07	279 911
042 - Opérations d'ordre entre sections	148 233.93	68 700
65 - Autres charges de gestion courante	208 429	210 382
66 - Charges financières	29 415	20 700
67 - Charges exceptionnelles	5 750	2 000
Total dépenses de fonctionnement	1 261 678	1 264 386

En fonctionnement, il est équivalent au BP 2020.

Les recettes tiennent compte de la proposition de la commission finance, d'augmenter les taux de :

- taxe foncier bâti – de 32.23 à 32.88
 - taxe foncier non bâti – de 27.46 à 28.01
- soit en moyenne + 2%

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Comptes	BP 2020	BP 2021
Recettes d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	0.00	0.00
021 - Virement de la section de fonctionnement	193 130.07	279 911
024 - Produits des cessions	45 000.05	40 000
040 - Opérations d'ordre entre sections	148 233.93	68 700
041 - Opérations patrimoniales	118 900.00	0
10 - Dotations Fonds divers réserves	356 640.95	259 791
13 - Subventions d'équipement	83 950.00	77 510
16 - Emprunts et dettes assimilés	0	0
TOTAL Recettes d'investissement	945 855	725 912
Dépenses d'investissement		
001 - solde d'exécution reporté	319 390.95	227 300.51
040 - Opérations d'ordre entre sections	82 700	68 700
041 - Opérations patrimoniales	118 900	0
10 - Dotations Fonds divers réserves	18 000	0
13 - Subventions d'équipement	0	0
16 - Remboursement d'emprunts	141 640	137 527.49
20 - Immobilisations incorporelles	7 960.05	5 000
204 - Subventions d'équipement versées	83 150	68 700
21 - Immobilisations corporelles	174 114	218 684
Total Dépenses d'investissement	945 855	725 912

Le budget d'investissement est proposé en baisse par rapport à 2020, du fait essentiellement des opérations d'ordre non reconduites en 2021.

En recettes, aucun emprunt n'est inscrit

A l'unanimité, 3 abstentions, le conseil municipal adopte le budget communal 2021 tel que présenté.

A l'unanimité, le conseil municipal fixe les taux de la fiscalité ainsi :

- **taxe foncier bâti : 32.88 %**
- **taxe foncier non bâti : 28.01 %**

◇ **Budget périscolaire 2021.** Il s'inscrit ainsi

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2020	BP 2021
Recettes de fonctionnement		
70 - Produits des services	109 500	109 500
74 - Dotations et participations	72 779	75 883
CAF et Etat	24 300	37 000
77 - Produits exceptionnels	1 500	0.00
Total recettes de fonctionnement	208 079	222 383
Dépenses de fonctionnement		
002 - Déficit antérieur reporté	20478.57	19 082.10
11 - Charges à caractère général	73 900	74 300
12 - Charges de personnel	110 500	126 000
67 - Charges exceptionnelles	3 200	3 000.90
Total dépenses de fonctionnement	208 079	222 383

Le budget 2021 est identique à celui de 2020.

Après débat, il est approuvé à l'unanimité.

◇ **Amortissement et neutralisation des Attributions de compensation versées.** Après débat, à l'unanimité, et conformément à la demande du Comptable du trésor, le conseil municipal décide que les AC versées à GBM sont amorties et neutralisées sur un an.

◇ **Obligation d'Equipements Hivernaux des Véhicules – Avis sollicité par M. Le Préfet du Doubs.** A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable à la proposition préfectorale d'équiper les véhicules en chaînes ou pneus hiver à compter du 1^{er} novembre 2021.

AFFAIRES AGRICOLES, ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

◇ **Proposition de Contrat NATURA 2000 pour la mise en sénescence d'une parcelle forestière.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale présente la proposition de contrat de l'ONF sur la mise en sénescence de la parcelle 3 (au bois de la Ratte) :

- Absence de sylviculture pendant 30 ans
- Aide de l'Etat de 18 480 €

Adopté à l'unanimité

◇ **Forêts communales : programme de travaux proposés par l'ONF pour 2021.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale expose la proposition de l'ONF :

A / Travaux sylvicoles parcelles 22 et 25, dégagement manuel, cloisonnement mécanisé, pour un montant de 9 150 € HT

B/ Assistance pour exploitation de bois d'œuvre feuillus – exploitation de bois d'industrie feuillus ou résineux – passation de marché pour un montant de 2 100 € HT

Adopté à l'unanimité, le Maire étant chargé de ré aborder le point A/ avec l'ONF en fonctions des capacités financières.

◇ **Forêts communales : destination des coupes 2021.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale expose la proposition de l'ONF que les coupes 2021 soient effectuées dans la cadre de ventes groupées par contrat d'approvisionnement :

- Grumes : hêtres et autres essences : parcelles 4 – 9 – 14 – 15 – 17 – 19 – 25 – 26
- Bois de triturations : parcelles 4 – 9 – 14 – 15 – 17 – 19 – 26
- Bois, bûche énergie : parcelles 4 – 9 – 14 – 15 – 17 – 19 – 26

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Changement de filière d'un agent.** Corinne PETER, Adjointe rappelle la situation de Yahel GOSKOVA recrutée en qualité d'adjoint technique. Compte tenu de la modification du poste qu'elle occupe, il est proposé de la nommer adjoint d'animation. **A l'unanimité, le conseil municipal valide le changement de filière.**

AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Mobilités – circulation chemin des Granges : décision.** Suite aux décisions du conseil municipal du 15 décembre dernier, il est proposé d'installer, chemin des Granges :

- 2 panneaux sens interdit au droit des numéros 8 et 13
- 2 barrières pivotantes au carrefour Tamaris / Granges.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Comité consultatif MOBILITES.** Vincent GIRARD, Adjoint rappelle les deux réunions qui se sont déjà tenues. Le travail porte essentiellement sur les modes de déplacement secteur Plateau / Besançon.

Les travaux de création de la piste cyclable Saône / Pérouse sont programmés cette année.

Enfin, protestation sera adressée à GBM et la Région sur l'absence de coordination des moyens de transports durant les 8 mois de fermeture pour travaux, de la ligne SNCF gare de la Mouillère / Mamirolle et demande que le tarif SNCF individuel (exorbitant et inéquitable) évolue. **Adopté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Dominique PARDONNET : remplacement de la porte d'entrée
- Sébastien MASCRET : construction d'une piscine enterrée et d'un pool house
- Laetitia MAREND : remplacement des tuiles et fenêtres de toit existantes + remplacement porte garage par baie vitrée fixe
- SCI le Grand Chemin : surélévation de la maison existante
- Alexandra LEFRANT : installation d'une clôture
- ISOWATT : pose de panneaux photovoltaïques
- Dominique SAILLARD : remplacement des portes et fenêtres existantes.

Permis de construire délivré à David KRUTTLI : construction d'une piscine enterrée et d'un pool house

Permis de construire retiré à la demande du pétitionnaire de Paul SEXE : construction d'une maison individuelle d'habitation

Déclarations d'intention d'aliéner (renoncations au droit de préemption urbain) : Elles ont concerné :

- Un appartement dans copropriété, 59 C rue du Comté de Montbéliard, en zone UA
- Une maison 13 rue du Belvédère, sur terrain de 1 417 m², en zone UB

◇ **Budget CCAS : CA – CG 2020 et BP 2021.** Il a été voté par le conseil d'administration ainsi :

CA 2020

Recettes :	414.00 €
Dépenses :	155.00 €
Résultat de l'exercice :	259.00 € - excédentaire
Reprise résultat 2019 :	<u>877.54 €</u> - excédentaire
Excédent de fonctionnement pour l'année 2020 :	1 136.54 €

BP 2021

Recettes de fonctionnement :	5 000 € (dont 1 136.54 € de résultat 2020 et 1 563.46 € de dotation du budget communal)
Dépenses de fonctionnement :	5 000 €

◇ **Informations sur la mise en place de panneaux de sécurité et d'information au Château Médiéval.** Le Maire rappelle que la DRAC a attiré l'attention sur la sécurité au Château. L'Association Le Château et la société LINKO ont réalisé plusieurs panneaux, tant informatifs que de rappel des règles de sécurité. Ils seront placés à divers endroits dangereux. A noter qu'un panneau concernera les lamas.

A 21h30, le Président lève la séance.

Christine MOLLIER
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire